

COMPTE-RENDU DU 6 NOVEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-huit du mois de septembre, le conseil municipal de Campagnac, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Campagnac, sous la présidence de Jean-Michel LADET, Maire.

Etaient présents (8) : M. J-M LADET, S. GUIRAL, MMES E. LABEAUME, A. VISIER, MM. S. BOUSSAC, Y. CAUSSE, J-M PUEL et A. BELLOC

Absents excusés (2) : Mmes A. ANDRE et L. CROIZIER

Pouvoirs (0) : -

* * *

ADOPTION COMPTE-RENDU ANTERIEUR

Observations formulées :

- Sur le fonctionnement du vidéoprojecteur (problèmes évoqués : microcoupures électriques) ;
- Proposition d'Aveyron Ingénierie quant à l'instruction « ADS » : risque d'une « vision unique de l'urbanisme ». Services instructeurs joints : CC de Millau et Communauté d'Agglomération de Rodez (en cours) ;
- Eclairage public : problème de réactivité de CEGELEC et lien avec le SIEDA. Un courrier sera adressé à M. BONAL de CEGELEC.
- Intervention de l'ent. VERMOREL pour déblayer les restes de la croix endommagée à l'entrée du village (expertise et remboursement effectués par GROUPAMA). Suite des travaux à venir ;
- Châpiteaux : acte administratif rédigé. Le premier a été récupéré chez Mme LAFON au cours des congés de Toussaint, le second est à Saint Geniez d'Olt (chez M. SERPANTIE Claude - Dans l'attente de le récupérer). Information : un 3^{ème} existerait, Mme LAFON l'a indiqué à M. le Maire quant à en faire don à une association, se pose la question de la pérennité d'une telle structure a contrario d'une commune dont les biens sont inaliénables et imprescriptibles.
- Mâts salle d'animations : 1 mois de délai de commande auprès d'EIFPAGE avant que de disposer des fournitures. Devis validé.
- Repas du CCAS : le samedi 16 décembre à midi au restaurant RODIER (sur inscription) - Animation musicale (indisponibilité de M. TEYSSÉDRE).

ORDRE DU JOUR

- **Carte communale (révision et ventes foncières) :**
 - o Réduction du nombre d'hectares constructibles ;
 - o Passage d'Ux à U pour certaines parcelles ;
 - o Négociation en cours (PRIEUR) pour classement de la parcelle de N à U.
 - o Zone des Rebels : pas de viabilisation, visite sur site prévu avec le géomètre CORTIER et M. DELON (piquetage) - Proposition de M. DELON (M. le Maire en donne lecture).
- **Acquisition de parcelles auprès de l'Etat :**

La Commune de Campagnac a décidé de faire jouer son droit de priorité pour l'acquisition de 7 parcelles pour un coût total de 27 454 € (à budgétiser en 2018).
Un accord de principe a été adressé à la DDFIP. Un acte administratif doit être rédigé ainsi

qu'une délibération.

- **Travaux voirie :**
Programme 2018 à acter rapidement (chantiers à communiquer à la CC des Causses à l'Aubrac).
Envisager un aménagement a posteriori de la zone des Rebels.
- **Sectionnaux :**
Au vue du déroulé de la dernière commission ayant eu lieu fin septembre, il est envisagé de réunir les ayants-droits sous une autre forme « plus collégiale » adjoints d'élus référents et la nomination de personnes composant cette assemblée initiale (réfléchir aux noms).
- **Point sur le calendrier des évènements à venir :**
 - o Goûter du club informatique : 07/12 ;
 - o Réunion Ligue contre le cancer : 21/11 ;
 - o Visite du Préfet (CC. Des Causses à l'Aubrac) : 08/11 ;
 - o Réunion sur le cycle de l'eau (CC. Des Causses à l'Aubrac) : début décembre (09/12), désignation d'un élu référent pour y représenter Campagnac.
- **Questions diverses :**
 - o Réhabilitation des maisons « inhabitées » (Alexandra VISIER) : coûts//aides, audit des besoins, commission intercommunale en lien « Cadre de Vie et Habitat » présidée par Georgette LACOSTE (prochaine réunion : 13/11/2017).